

Aux membres du Conseil d'administration

Aux invités du Conseil d'administration

Aux membres de la COPEA

Aux membres de la Commission des candidatures

Aux Présidents des groupes régionaux

Aux membres du CST

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CST) DU 20.11.2015

Excusées : Odile Jatteau, Monique Gibeault, Dominique Cupa.

La réunion animée a connu deux temps et la progression de la réflexion nous a paru très intéressante. A nouveau, notre interrogation s'est portée sur la question d'imaginer sous quelle forme présenter au mieux la psychanalyse en divers lieux. Nous avons ensuite reposé le problème de savoir quel cadre proposer au patient tout venant qui nous consulte, en lien avec notre cadre interne adapté à des situations inédites, reflet de la place depuis laquelle nous parlons.

En préalable à la réunion, il a été précisé que l'affirmation retranscrite dans le précédent CR du CST a propos de l'absence à l'université de Nice d'enseignants membres de la SPP, ne concernait que la faculté de psychologie et de littérature et non la faculté de médecine où exerce Florence Askenazy.

Lors de cette réunion, nous avons poursuivi nos réflexions sur les différentes modalités envisageables pour optimiser l'information et l'abord de la psychanalyse auprès de publics très diversifiés. Il est en effet remarquable de constater la raréfaction des enseignements psychanalytiques intra hospitaliers et la défaillance de la position organisatrice psychanalytique des services. Services où désormais beaucoup de médecins n'ont pas fréquenté le divan. Pour tenter de remédier à cet état de fait, il est souligné l'intérêt des initiatives personnelles. Comme celle proposée par Clarisse Baruch, de créer un espace d'écoute clinique en milieu hospitalo-universitaire ou aussi, à Nice où s'est créé à l'initiative d'analystes de la SPP, un Groupe de Recherche sur Psychanalyse et Neurosciences. Mais il est toutefois indiqué que bien que la proposition de groupes de recherche soit intéressante, l'utilisation du mot « recherche » qui ne pose pas de problèmes dans une situation privée, peut en créer au sein d'une institution, et réclame de ce fait, une certaine et nécessaire opportunité diplomatique. Plusieurs collègues soulignent que les internes, même en analyse, mettent très longtemps dans leur parcours pour trouver un séminaire, un espace où travailler en groupe avec profit.

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

D'autant que dans leur pratique, le rapport à la temporalité s'est considérablement modifié ainsi que les conditions économiques : courtes durées d'hospitalisations, hôpital de semaine. A cela s'ajoute, la multiplication des offres et des intervenants autour d'un même patient : coaches en tout genre, ostéopathe, étio-pathe, sophrologue, hypnothérapeute (tabac, alcool), EMDR, constituants autant de transferts latéraux plus ou moins analysables et parcellaires. Ce recours au coach est emblématique d'une demande d'aide « narcissique » où l'identité même de patient est niée. D'où notre perplexité quant à savoir si il faut faire de la « publicité » à la psychanalyse dans cette optique consommatoire, et si il y a ou non lieu d'un renouveau. Se pose alors le problème de savoir où situer la psychanalyse et dans quel cadre. Ce qui repose la problématique du cadre, déjà évoquée lors de notre dernière réunion. Quel cadre proposer à ces « néo patients » très étrangers à la pratique psychanalytique ?

Il semble important que le cadre proposé soit toujours le reflet de notre cadre interne, reflet de la place de laquelle nous parlons, adapté à ces situations inédites au prix de la modification de certains paramètres pour s'adapter à ce travail. Travail qui sera d'autant plus fécond que nous continuerons par ailleurs des analyses « classiques » garanties d'une métapsychologie et d'une clinique classique.

La question de la place de la psychanalyse demeure. Comment faire pour à la fois rendre compte de ses activités (conférences, travaux) et garder une forme nécessaire de réserve ?

Les attentats de Paris du 13 novembre ont montré combien les avis des figures médiatisées de la « psychanalyse grand public » ont été sollicités un peu partout.

Comment alors ne pas s'interroger sur ce qui a fait le succès de jadis de la psychanalyse et des listes d'attente qui étaient la règle chez nombre de praticiens : résistance à la répression, à son interdiction par les nazis et les soviets lors de la dernière guerre, l'effet Lacan, nouveauté culturelle du moment avec le structuralisme et les courants de pensée de l'époque, un contexte économique favorable ?

Mais paradoxalement la perte de cet éclat d'antan, voir de cette place forte que constituait la psychanalyse ne la situe-t-elle pas désormais par ce retour à la marge du côté de la subversion et de la liberté ?

On peut alors affirmer que si la crise économique et ses effets d'ébranlements culturels ont modifié la forme d'une demande, on observe que celle-ci demeure. Certes différente, mais avec la permanence d'être une voie irremplaçable pour l'ouverture des champs de la pensée.

Cependant, la demande des patients qui viennent consulter a changé. A ce titre, le livre de Laurence Kahn, « le psychanalyste apathique et le patient post moderne » qui analyse à la fois une problématique extérieure et contextuelle et une problématique intérieure ou les psychanalystes ont déserté les concepts analytiques en continuant à se déclarer psychanalystes, nous a paru très éclairant.

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

La question des trois séances bute à la fois sur une temporalité excessive et un fonctionnement mental souvent proche de l'opérateur et de ce fait, il est parfois nécessaire de prendre un temps non négligeable pour augmenter plus que progressivement le nombre des séances et l'installation sur le divan.

A titre d'exemple, une collègue évoque les consultations espacées pour jeunes adultes du centre Favreau, patients ayant des problématiques adolescentes, voire somatiques et qui sont vus cinq à six fois, à raison d'une fois par mois, par un consultant. Ce qui leur permet souvent de découvrir avec plaisir et fraîcheur un fonctionnement psychique qu'ils ignoraient tout en renforçant leur préconscient. Le consultant peut alors, tout en sauvegardant le cadre, les adresser à un thérapeute afin d'entamer un travail fécond.

Maintes questions se posent bien sûr autour du transfert concernant le prescripteur ou le consultant. Au travers de ce dispositif, que représentent-ils dans le théâtre intérieur ? Quelle est l'architecture de cette tiercéité, essentielle à la dynamique de l'analyse ?

La réponse réside peut être sur notre attention portée à la question du cadre et à ses différentes modalités.

En conclusion, il nous semble finalement plus fécond de parler de ce que nous faisons en arpentant notre cadre plutôt que de mettre sur pied des propositions publiques.

Nous nous réunirons la prochaine fois vendredi 15 janvier à 21h en salle de conférences. Diana Bouhsira apportera le champagne.

Bonnes fêtes à tous.

Martine VAUTHERIN-ESTRADE
Secrétaire du CST

Christine DE KERCHOVE
Secrétaire adjointe du CST